L'open access, comment s'y retrouver ?

En deux mots : l'OA pour les chercheurs…

… c'est diffuser de l'information scientifique (publications, données de la recherche, etc…) en accès libre, autrement dit les auteurs et les éditeurs autorisent les utilisateurs à lire, télécharger, copier, modifier, distribuer, réutiliser, fouiller les textes et les données

- sans barrière *juridique*
- sans barrière *économique*
- sans barrière *technique*

… c'est être motivé par des valeurs et des objectifs forts :

- libérer la diffusion de la recherche
- accroître la visibilité et l'impact des recherches et des chercheurs
- élargir à tous les publics l'accès aux résultats de la recherche financée par de l'argent public

Pour y parvenir, plusieurs chemins

Archives ouvertes

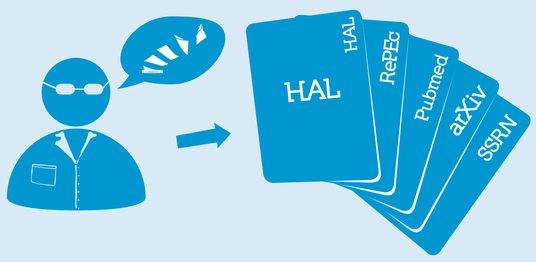

La voie verte ou auto-archivage : l'auteur dépose une version auteur de son article (de préférence, la version acceptée) dans une archive ouverte financée par les institutions.
Certains éditeurs de revues hybrides proposent de payer des APC (article processing charges) pour libérer la version éditeur alors même que la version auteur acceptée pourrait être accessible librement grâce à l'auto-archivage. Ce qui suffit pour satisfaire les exigences des bailleurs de fonds tels que la commission européenne.

Revues en libre accès

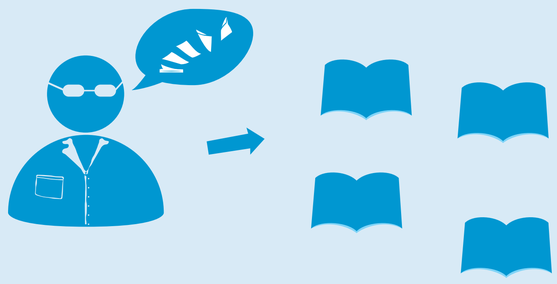

La voie dorée qualifie les revues nativement en accès libre, sans abonnements. Ces revues se financent autrement : soit au moyen de fonds publics (cas des revues institutionnelles), soit par la vente de services optionnels, soit en demandant une contribution (APC, article processing charges, 1800 € en moyenne) aux auteurs ou à leurs institutions. Elles sont indexées sur des critères de qualité par le Directory of Open Access Journals – DOAJ http://doaj.org

Revues hybrides

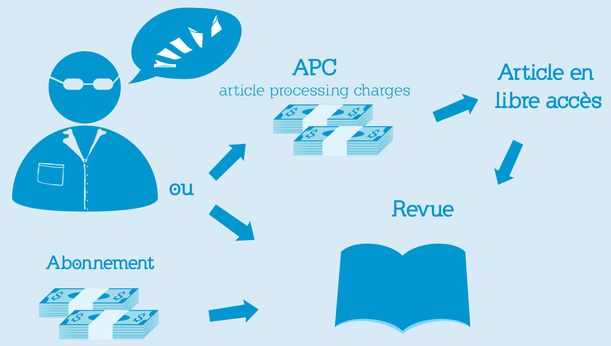

La voie dorée détournée : nombre de revues auxquelles on accède par abonnement se sont emparées de la publication en accès libre et en détournent l'esprit. Elles proposent aux auteurs de publier leur article immédiatement en mode ouvert mais contre paiement d'APC (article processing charges). Le coût moyen est de 3500 € par article. Ces revues, dites hybrides car elles contiennent à la fois des articles « libérés » accessibles à tous et des articles accessibles aux seuls abonnés, maintiennent un accès à l'ensemble de la revue sur abonnement.

Attention aux effets pervers des APC (Article Processing Charges) :

- discrimination financière au stade de la publication,
- risque de hausse des tarifs des APC en fonction du rang de la revue,
- création de revues opportunistes,
- risque de discrédit des travaux publiés sous un mode assimilé au compte d'auteur…

Pour connaître la politique d'un éditeur quant à l'open access, consulter le site SHERPA/ROMEO :
www.sherpa.ac.uk/romeo

CC BY
MINES ParisTech